



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

infirmiers anesthésistes

Question écrite n° 57428

## Texte de la question

M. Patrick Malavieille attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les revendications des infirmiers anesthésistes. Ces derniers poursuivent leur mouvement revendicatif engagé depuis le 2 mai dernier. En effet, si la reconnaissance de leurs compétences et responsabilités paraissent acquises par la modification du décret du 15 mars 1993, elle ne s'accompagne pas d'une revalorisation de leur grille indiciaire. Ils souhaitent donc que cette question soit bien placée au coeur des débats et rencontres qui ont débuté en décembre 2000. Il lui demande quelles dispositions elle entend prendre afin d'apporter la solution adaptée à la demande de ces personnels.

## Données clés

**Auteur :** [M. Patrick Malavieille](#)

**Circonscription :** Gard (4<sup>e</sup> circonscription) - Communiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 57428

**Rubrique :** Fonction publique hospitalière

**Ministère interrogé :** emploi et solidarité

**Ministère attributaire :** affaires sociales, travail et solidarité

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 5 février 2001, page 739